

Ninove, le 5 août 1914.

À Monsieur le Général commandant la Province

à

Monsieur le Général,

Des gardes-civiques viennent d'apporter à notre hôtel de ville 3 allemands. Ces personnes étaient à Banderloze, où ne pouvant plus avoir de train pour Bruxelles, ont leur être conseillé de venir à Ninove pour y prendre le viatique.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire savoir ce que nous devons faire de ces gens.

Pour gouverner: un allemand habitant ici depuis une dizaine d'années et y travaillant comme mécanicien dans une fabrique d'allumettes est jusqu'à présent gardé à vue dans son logement par la garde civique. Il nous semble impossible d'immobiliser encore d'autres gardes pour les nouveaux venus.

Le dernier allemand dont il est question porte actuellement une cravate tricolore belge et est venu présenter ses services d'ambulancier, fonction qu'il a remplie jadis dans l'armée de son pays. Nous avons refusé ses services.

Nous avons besoin d'une réponse à l'urgence et vous prions de croire, Monsieur le Commandant, à notre plus haute considération.

Le Bourgmestre.

*J. B. De...
De...
De...*